



WWW.SOMBREFFE.BE

Festivités Solidaires. 2025



DU 6 AU 14 DÉCEMBRE À SOMBREFFE

CHORALES - MARCHÉ AUX FLAMBEAUX - SPECTACLE - APÉROS -
MARATHON DES LETTRES - CORRIDA - JE COURS POUR MA FORME -
DISTRIBUTION DE CACAO ET VIN CHAUD - ARRIVÉE DU PÈRE NOËL -
ACTIVITÉS FAMILLE GRATUITES - GRIMEUSE - ATELIER CRÉATIF



Rue Lucien Ponlot, 45 - 5140 Ligny
Tel : **071/88.60.00** - Fax : **071/88.62.63**
info@chassis-delfosse.be
www.chassis-delfosse.be

PVC - BOIS - ALU



Benoît DIERGE - Audicien

- *Appareils discrets et performants*
- *Essais sans engagement*
- *Réglage et nettoyage de votre appareil*



Rue Joseph Marvel, 22 - 5032 Corroy-le-Château

sur rendez-vous : 0473/89 25 81



www.audibilis.be • info@audibilis.be



infi-coulon
Coulon Gérald

Soins infirmiers à domicile
de qualité, prestés 7j/7

Prise de sang, Sombrefe et entités

0494 620 984

coulon_gerald@hotmail.com

www.infi-coulon.be



CARPENTIER JARDINS

Rue de Boignée, 1
5140 Tongrinne

**Création et entretien, plantation, taille, élagage,
abattage, tonte, pavage, pose de clôture...**

Devis gratuit

071/88.96.38

0496/48.39.60

carpentierjardins@hotmail.com

www.carpentierjardins.be

CTCréation

Entreprise de pavage

**-Klinkers
-Parking
-Terrassement
-Soutènement**

GSM 0476 21 84 66
www.ct-creation.be



Find us on
facebook.

CT Création



Regifo
Edition



Votre pub ici?

CONTACTEZ-NOUS AU 071/740137

info@regifo.be - www.regifo.be

Edito	3
Le Conseil communal	4
Actualités communales	5
Informations aux citoyens	6
Les services communaux	11
Service Secrétariat général	12
Service Affaires générales	13
Service Cadre de vie	14
Service Cohésion sociale	17
Service Population - Etat civil	24
Le CPAS de Sombreffe	25
Nos enfants	26
Expressions citoyennes	30
L'avis des groupes politiques	31
Tourisme	31
La vie des associations	32
Agenda des activités	34



Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens,

La fin de l'année approche, et avec elle nos **festivités solidaires** ! Comme chaque hiver, elles reviendront animer Sombreffe, cette fois en collaboration avec Le 38 et Samaravia, et avec la participation de nombreuses associations de notre entité. Tous les bénéfices seront reversés à des associations locales et caritatives. Un moment de partage et de chaleur humaine, dont vous retrouverez le programme complet en pages centrales de ce bulletin.

Vous découvrirez également dans ce bulletin le **partenariat entre la Commune et le CPAS** validé par le Conseil communal en mai dernier. Cet accord vise à simplifier et à améliorer l'accompagnement des citoyens dans différents **domaines sociaux** – logement, handicap (Handicontact), pensions, allocations familiales. Désormais, le **CPAS de Sombreffe** devient le point de contact unique pour ces matières, dans une collaboration étroite et efficace entre les services du CPAS et ceux de la Commune.

Sur un autre plan, la Commune, aux côtés de Fleurus, Fontaine-l'Évêque, Anderlues et Binche, a introduit **un recours devant le Conseil d'État contre le renouvellement du permis d'environnement octroyé à Brussels South Charleroi Airport (BSCA)**. Cette démarche traduit la volonté commune de veiller à la qualité de vie et à la préservation de notre environnement.

Parce que l'avenir se construit aussi par la transmission des valeurs, nous avons souhaité donner la parole aux plus jeunes. À travers le **concours de dessin "Passeurs de mémoire : la paix dans le monde"**, les enfants de Sombreffe sont invités à devenir de véritables **ambassadeurs de la paix**, en réfléchissant aux leçons de l'histoire et aux valeurs de liberté, de solidarité et de respect mutuel.

Sur le plan culturel, la dynamique se poursuit également : pour la seconde année, **Le 38**, en partenariat avec la **Commune de Sombreffe** et **Samaravia**, lance un **appel à coopération** pour soutenir les projets culturels locaux en 2026. Associations, comités de fêtes ou groupes d'habitants de Boignée, Ligny, Sombreffe ou Tongrinne peuvent ainsi bénéficier d'un soutien financier et logistique afin de faire vivre la **créativité et la culture de proximité**, piliers essentiels du lien social. À ce titre, impossible de ne pas saluer le **vif succès de l'exposition « Les habitants de Boignée : 30 ans de photos »**, qui a récemment permis à beaucoup de se reconnaître, de retrouver des voisins ou des amis — un clin d'œil précieux à la mémoire collective qui façonne notre identité commune.

Enfin, la cérémonie des jubilaires a une nouvelle fois mis à l'honneur nos couples célébrant leurs **50 ou 60 ans de mariage** : un beau moment d'émotion et de mémoire partagée.

Le Collège communal vous souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année, remplies de chaleur, de sérénité et de belles rencontres.

Le Collège communal



Commune de Sombreffe - Officiel



Administration communale de Sombreffe



www.sombreffe.be



Le Conseil communal

Tout habitant de la Commune peut recevoir, sur simple demande à l'Administration communale, les dates des réunions du Conseil communal ainsi qu'une copie de l'ordre du jour.

Le procès-verbal approuvé des séances est également téléchargeable sur <https://www.sombreffe.be/ma-commune/vie-politique/conseil-communal/proces-verbaux-du-conseil>. Les projets de décisions et les décisions inscrits à l'ordre du jour des séances publiques des conseils communaux sont consultables sur www.deliberations.be/sombreffe.

Contact : Secrétariat général – ☎ 071/117.001 – ✉ secretariat.general@sombreffe.be.



CONSEIL COMMUNAL DU 2 SEPTEMBRE 2025

Le Conseil communal, en sa séance du **2 septembre 2025**, a décidé :

- De renouveler ses engagements dans le cadre de la **Convention des Maires pour le climat et l'énergie**.
- De prendre acte du **Programme Stratégique Transversal (PST) 2025-2030**.
- D'approuver les résolutions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 30 septembre 2025 de l'intercommunale **IMIO**.
- De prendre acte de la désignation de Pierre Mauyen en tant que représentant du Conseil communal à l'Assemblée générale de la **SWDE**.
- De prendre acte de la désignation de Jonathan Burtiaux en tant que représentant du Conseil communal au sein de l'Assemblée générale du **"38 Carrefour culturel"**.
- De ratifier les décisions du collège du 23 juin 2025 quant à l'appel à candidatures pour **"Missions collectives"** des écoles communales Sombreffe 1 (Ligny et Boignée) et Sombreffe 2 (Tongrinne).
- D'approuver la participation de la Commune de Sombreffe au projet **« Pool local de remplacement »** pour l'année scolaire 2025-2026.
- D'approuver les **"Lettres de mission"** du Directeur de l'école communale de Sombreffe 1 (Ligny et Boignée) et de la Directrice de l'école communale de Sombreffe 2 (Tongrinne).

- De fixer la composition du jury pour **l'évaluation de la Directrice stagiaire de l'école communale de Tongrinne**.
- De modifier l'article 2.3 du ROI des **Conseils de participation (Co-Par)** pour les écoles communales Sombreffe 1 (Ligny et Boignée) et Sombreffe 2 (Tongrinne).
- De réaliser un avenant au contrat lié à la gestion du portefeuille d'assurances attribué à Ethias (années 2023 à 2025) pour la couverture en assurance **"Cyber Protection"**.
- D'approuver la modification du "Règlement communal pour l'octroi d'une subvention aux accueillants.es d'enfants travaillant pour les services d'accueil d'enfants, aux accueillants.es d'enfants et aux crèches indépendantes, de l'entité de Sombreffe".
- De passer un marché de fourniture à tranches estimé à 240.000€ TVAC pour l'acquisition de **six camionnettes** avec tri-benne basculante et pouvant tracter jusqu'à 3.500 kg.
- De passer un marché de fourniture estimé à 50.000€ TVAC pour l'acquisition d'une **camionnette fourgon électrique**.
- De signer le contrat de raccordement direct au réseau de distribu-

tion basse tension dans le cadre de la modification du **raccordement électrique du Complexe sportif de Sombreffe**.

- D'approuver le principe de l'engagement de procédures *in house* pour les études suivantes : **entretiens de voiries et entretiens de trottoirs**.
- D'approuver le principe de l'engagement d'une procédure *in house* pour l'étude sanitaire du bien existant et la réalisation d'une étude de faisabilité d'un pôle culturel et associatif sur le site de la **Ferme d'en Bas à Ligny**.
- De certifier la bonne tenue de l'enquête publique ainsi que de sa publication et de confirmer les limites du chemin repris à l'atlas comme étant le **chemin n° 14**.
- De **redéfinir les limites de la zone d'agglomération** des villages de Sombreffe (sur les voiries régionales N273 et N93), de Boignée et de Tongrinne.
- D'autoriser le Collège communal à ester en justice concernant le **permis unique de l'aéroport de Charleroi**.
- D'observer **une minute de silence** en hommage aux **victimes civiles des conflits armés**, et en particulier aux innombrables victimes civiles à Gaza, aux victimes israéliennes des attaques du 7 octobre 2023, ainsi qu'à toutes les victimes innocentes des autres conflits à travers le monde.

La séance du Conseil communal a été précédée d'une réunion conjointe et publique du Conseil communal et du Conseil de l'action sociale avec à l'ordre du jour le Programme Stratégique Transversal 2025-2030.



SOMBREFFE FRANCHIT UNE ÉTAPE CLÉ DANS SON DÉVELOPPEMENT RURAL !

Le mardi 16 septembre 2025, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) de Sombreffe a approuvé à l'unanimité l'avant-projet du Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Véritable plan d'action pour les dix prochaines années, ce programme fixe des objectifs concrets et recense les projets prioritaires pour améliorer la qualité de vie à Sombreffe et renforcer son attractivité.

Félicitations et remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à ce travail collectif : les citoyens impliqués – et en particulier les membres de la CLDR –, les membres de l'Administration communale, ainsi que le bureau d'études AGORA.

Une étape importante franchie

Après plus de trois ans d'élaboration, de concertation et de co-construction des fiches-projets, une nouvelle phase s'ouvre pour le développement rural à Sombreffe.



Les prochaines échéances :

- Défense du projet devant le Pôle Aménagement du Territoire ;
- Approbation finale par le Gouvernement wallon.

Et la suite ?



Si tout se déroule comme prévu, ces étapes permettront le lancement et la **concrétisation des premiers projets** dans les mois à venir. En tant que citoyen, vous avez un rôle à jouer : partagez vos avis, vos idées et vos réflexions pour accompagner la mise en œuvre du PCDR.



Envie de participer ?

Votre implication est essentielle pour bâtir ensemble un avenir rural à l'image de Sombreffe.

Afin de donner un nouvel élan à la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), la Commune **fait appel aux forces vives citoyennes !**

Vous souhaitez rejoindre la CLDR ? Posez votre candidature dès maintenant sur : <https://www.sombreffe2030.info/participer.html>

Les candidatures seront analysées par la Commune lors du renouvellement des membres de la Commission, prévu au début de l'année 2026.

Vous voulez en savoir plus ? 🌐 www.sombreffe2030.info - Contact : Julien Apers (FRW) - ✉ j.apers@frw.be - ☎ 081/23.75.05 ou Pierre Lamboray (agent relais communal) - ✉ pierre.lamboray@sombreffe.be - ☎ 071/82.74.31

Une initiative de la Commune de Sombreffe, accompagnée par la Fondation Rurale de Wallonie et soutenue par la Wallonie.

UN PARTENARIAT RENFORCÉ ENTRE LA COMMUNE ET LE CPAS AU SERVICE DES CITOYENS



Le 22 mai dernier, le Conseil communal a validé une convention de synergie entre la Commune et le CPAS.

Cette collaboration vise à simplifier et améliorer l'accompagnement des citoyens dans plusieurs domaines sociaux : le logement, l'aide aux personnes en situation de handicap (Handicontact), les démarches liées aux pensions ainsi qu'aux allocations familiales.

Pour toutes ces matières, le point de contact unique pour le citoyen est le **CPAS de Sombreffe**. Le traitement et le suivi des demandes sont, quant à eux, assurés en collaboration étroite entre le CPAS et la Commune.

Logement

Les personnes en situation de précarité ou privées de logement peuvent être orientées vers un logement de transit ou un logement social, et bénéficier d'un accompagnement adapté.

☎ 071/49.01.10 – ✉ info@cpas.sombreffe.be
🕒 Permanence sociale : lundi et mardi de 9h à 11h30
mercredi de 13h à 15h / vendredi sur rendez-vous.

Handicontact

Les citoyens en situation de handicap peuvent bénéficier d'un accompagnement pour :

- les demandes d'allocations de remplacement de revenus,
- le suivi des dossiers auprès du SPF Sécurité sociale (Direction personnes handicapées),
- les allocations pour personnes âgées (APA) et allocations d'intégration (AI),
- l'obtention d'une carte ou d'un emplacement de stationnement PMR.

☎ 071/49.01.10
✉ info@cpas.sombreffe.be
🕒 Permanence Handicontact :
jeudi de 9h30 à 11h30.

Pensions

Les (futurs) pensionnés peuvent obtenir de l'aide pour introduire, gérer et suivre leurs dossiers de pension (retraite et survie), en lien avec le Service fédéral des Pensions.

☎ 071/49.01.10 – ✉ info@cpas.sombreffe.be - 🕒 Permanence sociale : lundi et mardi de 9h à 11h30 / mercredi de 13h à 15h / vendredi sur rendez-vous.

Allocations familiales

Un accompagnement est proposé pour les demandes, la gestion et le suivi des allocations familiales, y compris pour les majorations pour handicap, auprès des différentes caisses.

☎ 071/49.01.10 – ✉ info@cpas.sombreffe.be - 🕒 Permanence sociale : lundi et mardi de 9h à 11h30 / mercredi de 13h à 15h / vendredi sur rendez-vous.

Outre ces quatre matières traitées en synergie, le CPAS participe également à des actions collectives organisées par la Commune.

En conclusion, cette convention traduit la volonté de la Commune et du CPAS de travailler main dans la main afin d'offrir un service plus efficace et plus proche des citoyens. Désormais, chaque demande est introduite auprès du CPAS, puis traitée conjointement avec la Commune pour garantir un accompagnement optimal.

SOMBREFFE ET PLUSIEURS COMMUNES SAISISSENT LE CONSEIL D'ÉTAT À PROPOS DU PERMIS DE L'AÉROPORT DE CHARLEROI

La Commune de Sombreffe, en collaboration avec Fleurus, Fontaine l'Évêque, Anderlues et Binche, a introduit un recours devant le Conseil d'État contre le renouvellement du permis d'environnement octroyé à la société Brussels South Charleroi Airport (BSCA) par la Région wallonne en juillet dernier.

Un avis communal déjà défavorable

Dès le mois de mars 2025, le Collège communal de Sombreffe avait rendu un **avis défavorable** sur la demande de renouvellement du permis d'environnement. Cette décision faisait suite à une **enquête publique** organisée en début d'année dans neuf communes concernées.

À Sombreffe, cette consultation avait suscité une **forte participation citoyenne**, avec **59 réclamations écrites** déposées.

Des préoccupations partagées sur les nuisances et l'environnement

Les principales inquiétudes exprimées par Sombreffe et d'autres communes portent notamment sur :

- la **hausse importante du trafic aérien** prévue d'ici 2041 ;
- l'**absence d'étude épidémiologique** concernant les impacts sur la santé des habitants ;
- une **évaluation acoustique jugée incomplète**, ne tenant pas suffisamment compte des pics de bruit ;
- et surtout, l'**absence d'un sonomètre permanent à Sombreffe**, qui empêche une mesure objective du bruit et un contrôle efficace du respect des normes, notamment lors de certains décollages.

Un permis jugé insuffisamment encadré

Le Collège communal souligne également que le permis délivré ne fixe **aucun**

cadre contraignant pour le développement futur de l'aéroport. Plusieurs dispositions importantes sont renvoyées à de futurs décrets régionaux, dont la portée et les délais d'application restent incertains.

Une démarche pour un développement équilibré

La Commune de Sombreffe tient à préciser que cette démarche **ne remet pas en cause l'existence de l'aéroport**, mais vise à **garantir un développement équilibré**, respectueux de la **santé publique**, de **l'environnement** et de la **qualité de vie** des riverains.

Le Collège communal appelle à une **concertation renforcée** avec la Région wallonne, afin que les **préoccupations exprimées par la population** soient réellement prises en compte dans les décisions futures.



© MoiseevVladislav (Getty Images)



Informations aux citoyens

DON DE SANG

Vous désirez contribuer au geste solidaire du don de sang ?

Le prochain don sans rendez-vous aura lieu **jeudi 26 février 2026, de 15h à 18h30 à la salle Saint-Laurent à Sombreffe** (rue Tienne de Mont, 30).

Merci de vous présenter avec une pièce d'identité.

Plus d'infos : www.donneurdesang.be



LE 1ER JANVIER 2026, LE BIHORAIRE CHANGE D'HORAIRE !

A partir du 1er janvier 2026, une nouvelle plage d'heures creuses sera disponible chaque jour entre 11h et 17h. Durant cette plage, l'électricité sera au même tarif que la nuit. Ce nouvel horaire sera applicable 7 jours sur 7.

Le bihoraire, c'est quoi ?

Le bihoraire, c'est le tarif qui établit une distinction entre les heures « pleines » et les heures « creuses ». Les consommations d'électricité enregistrées pendant les heures pleines sont facturées à un tarif plus élevé que les consommations d'électricité enregistrées pendant les heures creuses.

Concrètement, quel est le nouvel horaire ?

Dès le 1er janvier 2026, une nouvelle répartition des heures creuses et des heures pleines sera d'application :

- Heures pleines : de 7h à 11h et de 17h à 22h,
- Heures creuses : de 11h à 17h et de 22h à 7h.

Important ! Ce nouvel horaire s'appliquera également le week-end.

Dois-je faire quelque chose ?

Non, le changement vers les nouvelles plages du bihoraire est **automatique**, vous ne devez rien faire ! Que vous ayez un compteur électromécanique (avec la roulette qui tourne) ou un compteur communicant (digital), le changement sera opéré à distance par votre gestionnaire de réseau. Aucune action n'est requise de votre part.

Seules les personnes ayant demandé la désactivation de la fonction communicante de leur compteur digital seront contactées par leur gestionnaire de réseau.

Pourquoi les plages du tarif bihoraire vont-elles changer ?

Le réseau de distribution, principalement en basse tension, fait face à des défis majeurs liés à la transition énergétique, notamment :

- Une production croissante d'électricité renouvelable, décentralisée et intermittente,
- Une électrification accrue des usages, entraînant une demande de puissance plus importante sur le réseau.



Mon lave-vaisselle, c'est mieux après 22h.
Ça fait plus propre sur la facture.

Le bihoraire change d'horaire !
A partir du 01 janvier 2026, retrouvez un nouvel horaire pour vos heures creuses et vos heures pleines, 7 jours sur 7. N'oubliez pas d'adapter vos habitudes !



Heures pleines : 07h - 11h & 17h - 22h Heures creuses : 11h - 17h & 22h - 07h



L'évolution des plages du tarif bihoraire découle principalement de la volonté d'optimiser la demande d'électricité et d'encourager une consommation mieux répartie sur la journée.

Vous souhaitez en savoir plus ? Rendez-vous sur www.energie.wallonie.be

FEUX D'ARTIFICE PENDANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE



© Ron Washbrook (Pexels)

A l'approche des fêtes de fin d'année, nous vous rappelons les règles en matière de feux d'artifice.

Conformément à l'article 20 du Règlement général de Police Administrative (RGPA) de la Commune de Sombreffe, dans la rubrique « Activités incommodes ou dangereuses sur l'espace public », il est strictement interdit :

« De se livrer sur l'espace public, dans

les lieux accessibles au public et dans les propriétés privées à une activité quelconque pouvant menacer la sécurité publique ou compromettre la sûreté et la commodité du passage, telles que (...) faire usage de pièces d'artifices, sauf autorisation de l'autorité compétente ».

Cela signifie que, sauf si vous disposez d'une autorisation délivrée par le Bourgmestre, **l'utilisation de feux d'artifice est interdite**, y compris à l'occasion des fêtes de fin d'année, tant sur la voie publique que sur les propriétés privées.

Nous comptons sur votre collaboration pour garantir la sécurité et le bien-être de tous.

ACCUEILLANT(E) D'ENFANTS À DOMICILE : SAMBRILLOU ENGAGE !



L'ASBL Sambrilou recherche un(e) accueillant(e) d'enfants salarié(e) à domicile pour un CDD avec possibilité de CDI.

Vous êtes puériculteur(trice), éducateur(trice), auxiliaire de l'enfance, chef(fe) d'entreprise (IFAPME/EPF)

ou agent(e) d'éducation ? Vous souhaitez accueillir des enfants de 0 à 3 ans à domicile ou dans un lieu fixe que vous déterminez sur la Commune de Sombreffe ? Alors, le poste d'accueillant(e) d'enfants à domicile est fait pour vous !

L'offre d'emploi complète est consultable sur : www.sombreffe.be.

Votre candidature complète (CV, lettre de motivation, copie du diplôme) doit parvenir par mail uniquement, à l'attention de Véronique Duchesne (directrice).

Contact : Sambrilou ASBL - Stéphanie Gezels (TPMS-chargée de projet) - Rue des Déportés, 7 à 5060 Tamines – s.gezels@sambrilou.be



Des fêtes qui brillent sans brûler

La féerie des fêtes de fin d'année s'installe peu à peu. Lumières scintillantes et ambiance chaleureuse pour illuminer vos soirées d'hiver. Des instants précieux, empreints de magie... Pour qu'ils

le restent, veillez à adopter quelques gestes simples de prévention.

Côté décoration

- Si vous optez pour un sapin naturel, choisissez-le avec ses racines et arrosez-le régulièrement pour éviter qu'il ne sèche, ce qui augmenterait le risque d'embrasement. Placez-le suffisamment loin de toute source de chaleur.
- Veillez à ce que votre sapin naturel ou artificiel soit bien stable.
- Privilégiez les lampes LED, qui dégagent peu de chaleur et consomment nettement moins d'énergie que les modèles classiques. N'utilisez pas de bougies.
- Inspectez soigneusement tous les câbles électriques de vos guirlandes et autres décorations. Assurez-vous qu'ils ne sont ni endommagés, ni dénudés, et que leur gaine est bien fixée. Utilisez uniquement du matériel portant le sigle CE de conformité européenne, à ne pas confondre avec le sigle China Export qui est très similaire.

- Veillez à ce qu'aucun câble électrique ne traverse les zones de passage, afin d'éviter tout risque de chute.
- Utilisez uniquement des multiprises en bon état et placez-les à distance de source d'eau et des textiles comme des rideaux, des couvertures, des tentures, etc.
- Avant de quitter votre domicile ou d'aller dormir, débranchez toutes les décorations électriques.



© Yojikit (Pixabay)

Autour de la table

- Evitez l'utilisation de produits comme l'éthanol ou l'alcool à brûler pour vos appareils de cuisson (appareils à fondue, à raclette, etc.). Il existe des pâtes combustibles ou gels combustibles moins dangereux. Choisissez de préférence des appareils électriques ne nécessitant aucun produit d'allumage, mais soyez attentif à l'emplacement des câbles afin de ne pas s'emmêler les pieds et chuter.
- Vérifiez bien la stabilité du support et placez votre appareil à distance de tous combustibles (serviettes en papier, décoration de table, etc.).

Bonnes fêtes de fin d'année !

Lydia Frigo de la Zone de secours Val de Sambre

Source : <https://www.nejouezpasaveclefeu.be>

L'ONE VOUS INFORME

Consultations ONE pour les enfants

Vous êtes enceinte ? Vous êtes à la maternité, avec bébé ? Vous rentrez à la maison ?

Grâce au **Programme Naître et Grandir**, l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) est à vos côtés pour vous soutenir dans votre rôle de parent, en vous proposant un service médical préventif lors de ses consultations.

Les consultations pour enfants de l'Office de la Naissance et de l'Enfance constituent un relais indispensable de médecine préventive et sociale en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Gratuites, ces consultations ont pour but de promouvoir, de suivre et de préserver la santé des enfants de 0 à 6 ans, et non de soigner les enfants malades. L'objectif d'un tel suivi préventif

est de s'assurer que le développement global de l'enfant se déroule de manière harmonieuse.

A Sombreffe : Consultation des enfants par le Docteur Schauwers, le 1er vendredi du mois de 14h à 16h et les autres vendredis (à l'exception du 2ème) de 13h à 15h, dans le local de l'ONE situé rue Gustave Fiévet, 26 à Sombreffe.

Des places de parking sont disponibles pour les parents à l'arrière du bâtiment de l'Académie !

A Ligny : Consultation des enfants par le Docteur Schauwers, le 2ème mercredi du mois de 13h30 à 15h, dans les bureaux de l'ONE installés à la Maison Multiservices de Ligny située rue Haute, 5.

Deux événements à venir (rue Gustave Fiévet, 26 à Sombreffe) :

- Initiation pilate : mercredi 3 décembre de 10h à 11h
- Atelier papote : jeudi 11 décembre de 9h30 à 11h30

Attention !

Les consultations et les activités ont lieu uniquement sur rendez-vous auprès d'Elise Hemptinne (Partenaire Enfants Parents).



Contact : Elise Hemptinne (Partenaire Enfants Parents) – ☎ 0499/99.80.05

Futurs parents ? Introduisez votre pré-demande d'accueil !

A partir du 1er janvier 2026, la pré-demande d'accueil en ligne sur la plateforme [My.ONE.be](https://my.one.be) sera obligatoire.

Cette pré-demande constitue **une première étape** pour signaler **un besoin de place d'accueil** sur un territoire donné à une date souhaitée. **Elle ne remplace pas la demande ou l'inscription formelle qui reste à effectuer directement avec les gestionnaires des milieux d'accueil.**

Elle peut se faire en ligne sur <https://my.one.be/information/pre-demande>



Après la création d'un compte personnel, vous pourrez :

- o Suivre facilement l'évolution de vos demandes,
- o Recevoir des notifications des milieux d'accueil et des communications de l'ONE,
- o Modifier vos préférences,
- o Ou encore bénéficier de l'aide des équipes de l'ONE, le cas échéant.

Vous pouvez introduire une pré-demande dès le premier jour de grossesse. Cependant, les demandes d'inscription en crèche ne peuvent être réalisées qu'à partir du début du 4ème mois de grossesse.

3 étapes pour enregistrer votre pré-demande :

- o Accéder au formulaire sur my.one.be,
- o Remplir le formulaire (date d'entrée souhaitée en crèche, nombre de jours d'accueil et horaires, zone(s) de recherche),
- o Envoyer votre demande.

Une fois enregistré, vous recevez :

- o Un numéro de dossier,
- o Une liste des milieux d'accueil correspondant au territoire sélectionné,
- o Des informations sur les prochaines étapes à suivre.

Cette nouvelle fonctionnalité simplifie les démarches pour vous, parents, et vous évite de remplir plusieurs formulaires pour chaque milieu d'accueil envisagé. Une fois votre pré-demande soumise, vous n'aurez plus à réitérer les informations déjà fournies. Le formulaire de pré-demande servira de base aux demandes d'inscription auprès des différents milieux d'accueil sélectionnés. Ceci permet de **centraliser et sécuriser les données**.

Si vous éprouvez des difficultés face au numérique, les Espaces Publics Numériques de l'entité peuvent vous aider. L'ONE propose également un formulaire de pré-demande en version papier, disponible en plusieurs langues. Ce formulaire peut être téléchargé depuis le site ou obtenu auprès des consultations de l'ONE et du service Support [My.ONE](https://my.one.be).

Pour toute question ou besoin : contactez le Support [My.ONE](https://my.one.be) au ☎ 02/432.88.55 ou à l'adresse my@one.be.
Le service est disponible du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h

PRÉPARATION À LA PÉRIODE HIVERNALE : QUELQUES RAPPELS IMPORTANTS

Comme chaque année, l'arrivée de l'hiver nécessite la mobilisation de tous afin de garantir la sécurité et le bon fonctionnement de nos infrastructures.

À l'approche des premières gelées et chutes de neige, nous souhaitons rappeler plusieurs points importants.

Faciliter le passage du service d'épandage et de déneigement

Afin de permettre à nos équipes d'intervenir efficacement sur l'ensemble du réseau routier communal, il est primordial de veiller à garer vos véhicules de manière à ne pas entraver la circulation des engins. Un stationnement approprié contribue à un travail plus rapide, plus sûr et assure de meilleures conditions de circulation pour tous les usagers.

Entretien des abords : végétation et branches

Nous invitons également les riverains à tailler les branches et végétations empiétant sur le domaine public. Une végétation maîtrisée permet aux engins de déneigement de circuler sans difficulté et améliore la visibilité ainsi que la sécurité de l'ensemble des usagers.



© Hansslegers (Getty Images)

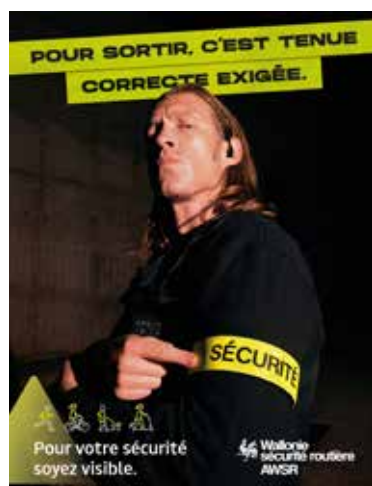
Déneiger et sécuriser vos trottoirs : une obligation citoyenne

Avec l'arrivée des premières neiges, nous souhaitons souligner l'importance de l'obligation qui vous incombe de déneiger vos trottoirs et de les maintenir non glissants.

Déneiger les trottoirs contribue directement à la sécurité de tous. Cela permet aux piétons de circuler sereinement et de réduire ainsi les risques de chutes et d'accidents.

Veillez à déposer la neige en tas au bord du trottoir, ne pas la rejeter sur la chaussée et laisser les avaloirs d'égouts et caniveaux dégagés.

En cette période hivernale, la solidarité et la collaboration de tous restent nos meilleurs atouts.



À pied, à vélo ou à trottinette, soyez visible !

A l'approche de l'hiver, la nuit tombe plus tôt. Cette baisse de luminosité s'accompagne chaque année d'une forte hausse des accidents impliquant des piétons.

En cause : la tombée de la nuit plus précoce, qui plonge de nombreux trajets dans l'obscurité. Moins visibles, les piétons sont alors davantage exposés aux risques d'accident, notamment lors des traversées de chaussée.

Dans sa nouvelle campagne de sensibilisation, l'AWSR et son vigile de la nuit rappellent aux usagers l'importance d'être visible lors de leurs déplacements et de faire preuve de vigilance.

Les cyclistes et trottinettistes sont aussi concernés

Les cyclistes et trottinettistes sont moins nombreux à circuler en automne et en hiver en Wallonie, mais pour ceux qui continuent à se déplacer, la **visibilité représente un facteur clé de sécurité**.

Entre la tombée de la nuit et le lever du jour, ainsi qu'en toute circonstance où il n'est plus possible de voir distinctement jusqu'à une distance d'environ 200 mètres, votre vélo ou votre trottinette doit être équipé d'un feu blanc ou jaune à l'avant et d'un feu rouge à l'arrière fixe ou clignotant non éblouissant.

Des accessoires qui font la différence

Chasuble fluo, brassards ou bandes adhésives rétro réfléchissantes sont des accessoires qui peuvent tout changer en cas de faible luminosité.

En effet, un cycliste, un trottinettiste ou un piéton vêtu de vêtements foncés n'est visible qu'à 20 m dans les phares d'une voiture, contre 50 m avec des vêtements clairs et jusqu'à 150 m avec des accessoires réfléchissants.

Les automobilistes ont également un rôle à jouer

Pour éviter les accidents liés au manque de visibilité, il est primordial que les automobilistes **adaptent leur comportement** :

- Redoublez de vigilance et adaptez votre vitesse, surtout quand vous passez d'une zone éclairée à une zone plus sombre dans laquelle vous pouvez plus facilement être surpris par la présence d'un usager, et en cas de pluie où le reflet des phares et de l'éclairage public sur la route humide peut augmenter les risques d'éblouissement.
- Veillez à toujours circuler avec les vitres sèches et désembuées. Les reflets sur les vitres peuvent masquer la présence d'un piéton ou d'un cycliste.
- Maintenez votre pare-brise et vos rétroviseurs propres.
- Assurez-vous du bon fonctionnement et du réglage adéquat de vos phares pour disposer d'un éclairage optimal de la route.

Source : www.awsrb.be



CAMPAGNE D'ILES DE PAIX

Les 16, 17 et 18 janvier 2026, partout en Wallonie et à Bruxelles, des volontaires se mobilisent pour soutenir les familles paysannes et défendre le droit à l'alimentation. En Ouganda comme ici, ils cultivent un avenir plus juste, durable et humain.

Découvrez les nouveaux tote bags durables et les modules colorés, symboles de solidarité et d'engagement. Chacun peut agir : devenir volontaire, participer à la collecte de fonds ou relayer le message.

Devenez actrices et acteurs de changement.

Soutenez Iles de Paix !

Faites un don via notre site ou BE97 0000 0000 4949.

iles
de
paix



Plus d'infos : www.ilesdepaix.org/campagne



Les services communaux

COORDONNEES DES SERVICES

Accueil général

Allée de Château-Chinon, 7 – 5140 Sombreffe

☎ 071/117.000 – ☎ 071/827.440

✉ info@sombreffe.be – 🌐 www.sombreffe.be

Facebook Commune de Sombreffe-Officiel

LinkedIn Administration communale de Sombreffe



Service Secrétariat général

Direction administrative – Secrétariat du Bourgmestre –
Protocole : ☎ 071/117.001

✉ secretariat.general@sombreffe.be



Service Affaires générales

- Enseignement :

☎ 071/117.002 – ✉ enseignement@sombreffe.be

- Communication :

☎ 071/117.002 – ✉ communication@sombreffe.be



Service Cadre de vie

- Urbanisme :

☎ 071/117.006 – ✉ urbanisme@sombreffe.be

- Travaux - Mobilité :

☎ 071/117.007 – ✉ travaux@sombreffe.be

- Environnement - Cimetières - Bien-être animal -
Propreté publique : ☎ 071/117.008

✉ environnement@sombreffe.be

- Opération de Développement Rural : ☎ 071/117.008



Service Population - Etat civil

- Cartes d'identité - Passeports - Permis de conduire
- Changement d'adresse - Etat civil :

☎ 071/117.009 – ✉ population-etatcivil@sombreffe.be



Service Cohésion sociale

- Location de salles et occupations du domaine public -
Sport - Plaine de jeux : ☎ 071/117.004

✉ cohesionsociale@sombreffe.be

- Enfance/Petite enfance - Plan de cohésion -
Jumelage – Tourisme – Académie : ☎ 071/117.005

✉ cohesionsociale@sombreffe.be

- Espace Public Numérique de Ligny : ☎ 071/820.899

- Petite Infrastructure Sociale de Quartier (PISQ) :

☎ 0499/699.324



Service Finances

- Recouvrement : ☎ 071/117.003

✉ recette@sombreffe.be

- Taxes : ☎ 071/117.003 – ✉ recette@sombreffe.be

- Marché hebdomadaire : ☎ 071/117.003

✉ marches.hebdomadaires@sombreffe.be

- Comptabilité : ☎ 071/117.003

✉ finances@sombreffe.be

COORDONNEES UTILES

Académie de musique-Section de Sombreffe

Rue G. Fiévet, 26 - Sombreffe ☎ 071/88.59.56
(durant les heures de cours)

Place du Jumelage - Tamines ☎ 071/77.28.21
(à partir de 14h, hors vacances scolaires)

Agence Locale pour l'Emploi et Titres-Services

Rue D. Harzée, 32 - Ligny ☎ 071/88.78.20

Centre communal de Ligny

Rue du Pirou, 8 - Ligny ☎ 071/11.70.04
(réservation des salles)

Maison Multiservices de Ligny

Rue Haute, 5 - Ligny ☎ 071/11.70.04
(réservation des salles)

Centre Sportif de Sombreffe (temporairement fermé)

Allée de Château-Chinon, 6 - Sombreffe ☎ 071/88.94.71
(conciergerie)

CPAS - Rue Haute, 7 - Ligny ☎ 071/49.01.10

Ecoles communales

Boignée et Ligny ☎ 071/88.77.75

Tongrinne ☎ 071/85.21.54

ACCÈS AUX SERVICES COMMUNAUX



Les services communaux (à l'exception du service Urbanisme) sont ouverts au public selon les horaires suivants :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h

- Mercredi de 9h à 12h et de 13h à 15h30

Pour le **service Urbanisme**, les visites de plus de 10 minutes nécessitant un contact physique (ex : demande d'avis sur les projets urbanistiques, aide au remplissage de formulaires, ...) se font **uniquement** sur **rendez-vous** :

- par téléphone au ☎ 071/117.006

- par mail à l'adresse : ✉ urbanisme@sombreffe.be.

CONCOURS DE DESSIN : À VOS CRAYONS, JEUNES PASSEURS DE MÉMOIRE !



Et si les enfants de Sombreffe devenaient les ambassadeurs de la paix ?

La Commune lance un concours de dessin autour du thème : « Passeurs de mémoire : la paix dans le monde »

À travers leurs créations, les jeunes Sombreffois sont invités à réfléchir à la mémoire des conflits du XX^e siècle et à leur rôle dans la transmission des valeurs de liberté, de paix et de solidarité.

Une belle manière d'allier créativité et citoyenneté !

Qui peut participer ?

Le concours est ouvert à tous les enfants de 6 à 16 ans résidant à Sombreffe ou fréquentant une école sombreffoise.

La participation est individuelle (un dessin par enfant).

Thème : « Passeurs de mémoire : La paix dans le monde »

Place à l'imagination ! Colombes, coquelicots, monuments, drapeaux, visages, gestes de solidarité...

Chaque enfant est libre d'interpréter le thème à sa manière et de partager sa vision d'un monde en paix.

Modalités pratiques

- Format : dessin sur feuille A4 (horizontal ou vertical),
- Techniques libres : crayon, feutre, peinture, pastel, collage, etc.,
- Au verso du dessin : nom, prénom, âge, adresse complète et numéro de téléphone.

Où et quand remettre son dessin ?

Les œuvres doivent être remises au plus tard le 27 février 2026 à l'adresse suivante : Administration communale de Sombreffe – Service Secrétiariat général - Allée de Château Chinon, 7 – 5140 Sombreffe

Les dessins peuvent être déposés sur place, envoyés par la poste (dans les délais) ou transmis via un dépôt collectif par les écoles.

Heures d'ouverture : 9h à 12h ainsi que le mercredi de 13h à 15h30 (ou sur rendez-vous au 071/117.001)

Jury et récompenses

Un jury communal – composé d'un représentant du Collège, d'un membre d'associations patriotiques et d'un représentant de l'asbl Samaravia – désignera les lauréats selon la pertinence du message, la créativité artistique, la qualité esthétique et l'émotion dégagée.

Trois catégories d'âge seront primées : 6 à 8 ans, 9 à 12 ans et 13 à 16 ans.

Chaque lauréat recevra un prix et tous les participants seront honorés par un diplôme de "jeune passeur de mémoire".

La remise des prix, en avril 2026, sera assurée par le Conseil communal des enfants.

Les œuvres pourront ensuite être exposées dans un lieu communal et mises à l'honneur sur le site web et dans le bulletin communal.

La Commune remercie chaleureusement les enseignants, parents et jeunes artistes sombreffois pour leur participation active à ce concours citoyen.

Pour plus d'informations : Service Secrétiariat général - ☎ 071/117.001 - ✉ secretariat.general@sombreffe.be

COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE

Se souvenir pour ne pas oublier...

Le mardi 11 novembre, les autorités communales de Sombreffe se sont réunies au Monument aux Morts de Tongrinne afin de commémorer l'Armistice du 11 novembre.

Un moment de recueillement a été observé pour rendre hommage à toutes celles et ceux qui ont combattu pour notre liberté lors de la Première Guerre mondiale.

Cette cérémonie a également été l'occasion de rappeler à chacun — adultes d'aujourd'hui et de demain — que la tolérance demeure une valeur fondamentale pour préserver la paix et garantir notre liberté.

La Commune adresse ses sincères remerciements aux représentants des associations patriotiques, à nos petits conseillers communaux, aux enfants et à l'équipe éducative de l'école communale de Tongrinne, à Radio Quartz, au Député-Président de la Province de Namur, Etienne Bertrand et à toutes les personnes présentes pour ce devoir de mémoire.

En perpétuant ces moments de souvenir, nous honorons non seulement notre histoire, mais nous contribuons aussi à construire un avenir empreint de respect et de paix pour tous.



PERSONNEL : LA COMMUNE DE SOMBREFFE RECRUTE

Des surveillants des temps de midi (H/F/X) pour les écoles communales



Envie d'intégrer les équipes des surveillant(e)s des temps de midi au sein des écoles communales (Boignée, Ligny et Tongrinne) ? La Commune de Sombreffe constitue une réserve de recrutement.

En tant que surveillant(e) des temps de midi, vous serez chargé(e) de l'accueil, de la surveillance et de l'encadrement des

enfants de 2,5 ans à 12 ans pendant le temps de midi.

Horaire et tarif du contrat de travail

De 11h45 à 13h45 (sauf le mercredi), soit un contrat de 8h par semaine au tarif de 12€ brut de l'heure (= presque le net).

Tâches principales

- Aider et surveiller les enfants durant les repas et le temps de midi (dans la cour) ;
- Assurer la distribution des repas chauds (formation offerte pour le portionnement) ;

- Préparer/nettoyer le réfectoire avant et après les repas.

Profil

- Aimer le contact avec les enfants ;
- Disposer d'aptitudes afin de savoir gérer des groupes d'enfants jusqu'à 12 ans (une expérience probante au niveau de la gestion de groupe d'enfants - mouvement de jeunesse, plaine, ... - est un atout, tout comme un diplôme d'éducateur/trice ou de puériculteur/trice) ;
- Présenter une image positive de l'école.

Contact : Informations complémentaires et candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) auprès du Service du personnel - ☎ 071/117.001 - ✉ veronique.ladriere@sombreffe.be - ✉ sophie.libeau@sombreffe.be

Des surveillants (H/F/X) de bâtiment en location sous forme de volontariat (réserve de recrutement)



La Commune de Sombreffe constitue une réserve de recrutement de surveillant(e)s de bâtiment en location sous forme de volontariat, pour réaliser des missions de surveillance dans certains bâtiments communaux mis en location.

Attention !

Le/la surveillant(e) ne peut pas déjà effectuer un bénévolat et une activité complémentaire rémunérée par la Commune de Sombreffe.

Missions

- Surveiller et garder les locaux du Centre communal de Ligny et de la Maison Multiservices de Ligny pendant les heures d'occupation ;
- Veiller au bon ordre des locaux afin d'éviter toute détérioration ;
- Signaler au personnel de maintenance toute anomalie ou dégradation constatée lors de la surveillance ou à l'occasion du nettoyage (luminaire à remplacer, panne de chauffage, ...) ;
- Ouvrir et fermer les portes d'entrée et des différents locaux dont il/elle a la garde, aux heures d'occupation ;
- Eteindre les appareils d'éclairage et de chauffage ;
- Tenir l'inventaire et l'économe des produits d'entretien et du matériel de nettoyage ;
- Accueillir et informer les personnes désireuses de visiter les

salles en vue d'une location ;

- Réaliser un état des lieux des salles de réception après location, un inventaire du matériel utilisé et faire signer les documents par les locataires ;
- Veiller au respect de la fermeture des portes de sécurité.

Horaire de la convention de volontariat

Un horaire précis n'est pas établi, étant donné que les prestations* peuvent avoir lieu en soirée, le samedi ou le dimanche et que les mises à disposition ou locations sont aléatoires, à l'exception des mises à disposition ou locations à certains clubs ou associations.

*Prestation = réaliser un état des lieux des salles de réception après location, ainsi qu'un inventaire du matériel utilisé et faire signer ces deux documents par les locataires. Une prestation = défraiement de 30€. Il faut veiller à ne pas dépasser 1.692,51€ par an (montant au 01.01.2025).



Contact : Informations complémentaires et candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) auprès du Service du personnel
☎ 071/117.001

✉ veronique.ladriere@sombreffe.be

✉ sophie.libeau@sombreffe.be

PATRIMOINE

Le « Groupe Petit Patrimoine » en action à Sombreffe



Rappelez-vous : durant l'été, la Commune de Sombreffe avait lancé un appel à candidatures, suite à un appel à projets lancé par la

Provins de Namur, pour constituer un groupe citoyen bénévole dédié à la sauvegarde du Petit Patrimoine Populaire Wallon (PPPW).

L'appel a été entendu ! Une dizaine de citoyens enthousiastes ont répondu présents pour participer à cette belle aventure collective.

Au mois d'octobre, plusieurs rencontres ont permis de **présenter le projet** et de **former les bénévoles** aux aspects théoriques et pra-

tiques liés à la préservation du petit patrimoine. Et début novembre, le groupe a lancé sa **première mission sur le terrain** : un inventaire du petit patrimoine métallique présent dans les quatre villages de l'entité. Vous avez peut-être croisé ces bénévoles, **appareil photo, carnet et mètre à la main**, arpentant les rues à la recherche de grilles, garde-corps, ancrs, girouettes et autres éléments typiques de notre patrimoine.

Si vous les rencontrez, **n'hésitez pas à leur réserver un bon accueil !** Ils seront peut-être amenés à vous solliciter pour en savoir davantage sur l'histoire de ces éléments patrimoniaux parfois méconnus.

Le saviez-vous ?

La Wallonie soutient la préservation du petit patrimoine populaire wallon en accordant des **subventions pour certains travaux de restauration ou d'entretien, ainsi que pour la conservation d'arbres patrimoniaux.**

Les éléments du petit patrimoine populaire wallon concernés par la demande doivent être visibles depuis la voie publique ou accessibles au public et figurer sur la liste thématique officielle arrêtée par le Gouvernement wallon.

Le subside peut couvrir jusqu'à 75 % des coûts, avec un plafond de 10.000€, dans la limite des crédits budgétaires disponibles.

Plus d'infos : <https://www.wallonie.be/fr/demarches/demander-une-subvention-pour-la-protection-du-petit-patrimoine-populaire-wallon>

ENVIRONNEMENT

Votre calendrier de collecte 2026 bientôt dans votre boîte aux lettres !



Le calendrier des collectes 2026 sera distribué dans votre boîte aux lettres entre le 8 et le 12 décembre.

Soyez attentif, il arrive que le calendrier se glisse parmi les

publicités. Vérifiez donc bien le contenu des prospectus avant de tout jeter dans les papiers-cartons !



Simplifiez-vous la vie avec l'application Recycle !

Plus besoin de chercher vos dates de collecte ni de retenir quel déchet sortir ! Avec **Recycle !**, vous avez **votre calendrier personnalisé** toujours à portée de main.

Téléchargez gratuitement l'application sur Android ou iOS pour :

- recevoir une alerte la veille du jour de collecte ;
- consulter les consignes de tri pour chaque type de déchet collecté en porte à porte.



Application Recycle

Que faire si vous n'avez pas reçu votre calendrier ?

Si vous n'avez pas reçu votre calendrier dans votre boîte aux lettres et que vous préférez le consulter autrement que via l'application Recycle, pas d'inquiétude ! Plusieurs alternatives existent :

- **Calendrier en ligne** : consultez à tout moment les dates de collecte sur www.bep-environnement.be ;
- **Calendrier à imprimer** : téléchargez le calendrier de votre commune sur www.bep-environnement.be dans la rubrique « Téléchargement » et imprimez-le ;
- **Version papier** : si vous n'avez pas reçu le calendrier ou l'avez égaré, contactez votre administration communale ou le BEP Environnement au 081/718.211. Ils disposent d'un stock pour les citoyens.

Le saviez-vous ? Le sapin de Noël, pas si vert qu'il en a l'air...

Chaque année, nos salons se parent d'un beau sapin de Noël, symbole de fête et de convivialité. Mais derrière cette tradition se cache une réalité moins connue : la culture du sapin est loin d'être anodine pour l'environnement.

Une culture intensive en plein essor

En Belgique, la production de sapins de Noël s'étend aujourd'hui sur plus de **3 000 hectares**, principalement en **Wallonie**. Ce secteur est si important que notre pays est devenu le **deuxième exportateur européen**, juste derrière la Norvège !

Mais cette culture est exigeante : elle demande beaucoup d'espace et fait appel à des **engrais et pesticides** pour assurer la croissance rapide et homogène des jeunes plants. Des **herbicides contenant du glyphosate** sont notamment utilisés pour éviter que les herbes n'étouffent les jeunes sapins.



Des alternatives plus respectueuses

Heureusement, certains producteurs s'engagent dans des pratiques plus durables :

- **Eco pâturage** pour entretenir les parcelles naturellement,
- **Semis de couverts végétaux** pour limiter l'érosion,
- **Aménagements favorisant la biodiversité**.

Ces initiatives existent, mais elles restent encore trop rares et peinent à convaincre l'ensemble de la filière.

Les conseils d'Adalia pour un Noël plus responsable

L'asbl Adalia propose quelques gestes simples pour réduire l'impact de votre sapin :

- **Privilégiez un sapin fraîchement coupé** : les sapins en pot ou en motte appauvrissent les sols des plantations et favorisent l'érosion.

- **Si vous optez pour un sapin à replanter**, choisissez

l'**Épicéa de Serbie (Omorika)**, dont les nombreuses racines facilitent la reprise après les fêtes.

- **Renseignez-vous sur le label "Véritable et Écoresponsable"**, qui distingue les producteurs limitant l'usage d'herbicides.

- **Osez la créativité !** Sapin en bois, en branchages, en livres ou en matériaux de récupération : les alternatives sont nombreuses et apportent une touche originale à votre décoration.

Source : www.adalia.be



Collecte en porte-à-porte des sapins de Noël naturels

Les services communaux procéderont au ramassage à domicile des sapins de Noël naturels dans les 4 villages de l'entité sombreffoise.

Bloquez d'ores et déjà les dates suivantes :

- **Mardi 13 janvier** à Ligny et à Boignée ;
- **Mercredi 14 janvier** à Sombreffe et à Tongrinne.

Important !

Les sapins devront être exempts de toute décoration et autres (guirlandes, boules, socle, pot, seau, motte de terre, neige artificielle, etc.) et placés de manière visible devant votre habitation au plus tard pour 8h du matin le jour de la collecte. Nous vous remercions pour votre collaboration !

CIMETIÈRE

Une mémoire retrouvée au cimetière de Sombreffe

Peu avant la fête de la Toussaint, des plaquettes nominatives, joliment décorées, ont été installées dans le carré des indigents du cimetière de Sombreffe.

Ce geste vise à redonner un nom et une identité à celles et ceux qui y reposent.

Le projet a été initié par le service communal en charge des cimetières, dans le cadre de ses actions de mise en valeur et de préservation du patrimoine funéraire. L'objectif est de restaurer la mémoire collective et de rappeler que chaque personne mérite une reconnaissance, quelle que soit sa condition.

Les plaquettes ont, quant à elles, été réalisées par le groupe 12-17 ans de l'atelier "Peinture et dessin" de Samaravia, sous la direction de Laurence Battel.

La Commune tient à remercier chaleureusement l'ensemble des jeunes artistes et leur animatrice pour leur participation active à ce projet à la fois artistique et citoyen.



Roulez à 30 km/h aux abords des écoles : un geste simple pour la sécurité de tous



La Commune de Sombreffe souhaite rappeler l'importance du respect de la limitation à 30 km/h aux abords des établissements scolaires.

En effet, malgré les aménagements mis en place sur nos voiries communales et régionales pour garantir la sécurité de toutes et tous, la vitesse ex-

cessive des automobilistes reste une problématique majeure.

Où se situent nos écoles ?

La Commune de Sombreffe compte six écoles maternelles et primaires qui assurent l'éducation de nombreux enfants au quotidien. Deux écoles se situent à Sombreffe (chaussée de Chastre, 7 et chaussée de Nivelles, 79), une à Boignée (rue des Ecoles, 64), une à Tongrinne (rue Maréchal Juin, 3) et deux à Ligny (rue Haute, 8 et 12).

30 km/h : pourquoi cette limite ?

Le respect de la **limitation à 30 km/h aux abords des écoles**¹ est impérative, notamment² :

- Pour la sécurité des enfants : le risque de décès pour un piéton heur-

té par un véhicule est de 45 % à 50 km/h, contre seulement 5 % à 30 km/h.

- Pour une meilleure réactivité : rouler moins vite permet aux conducteurs de réagir plus rapidement en cas d'imprévu.
- Pour un environnement scolaire apaisé : une vitesse réduite renforce le sentiment de sécurité, favorise les déplacements à pied ou à vélo, et encourage les enfants à gagner en autonomie.

Nous appelons donc chacun à faire preuve de la plus grande vigilance à l'approche des zones "30" et ce, **tout au long de l'année scolaire**.

La sécurité de nos enfants est l'affaire de tous !

¹Seule l'école de Boignée se situe dans une zone résidentielle où la limite est fixée à 20 km/h.

²Circulaire ministérielle du 14 mai 2002 relative à l'application de la vitesse maximale de 30 km/h aux abords des écoles.



**ENTREPRISE
PECORELLA**

TOITURE - MACONNERIE - OSSATURE BOIS
071 88 90 49
pecorella@pecorella.be





Ce bulletin est réalisé par
la srl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous!
071/740 137 - info@regifo.be - www.regifo.be

Votre conseillère en communication, **Bénédicte COLSON** se fera un plaisir de vous rencontrer.
Prenez contact avec elle au 0476/311 847
benedicte@regifo.be



Brasserie *Blocry Sonia*

livraison à domicile dans votre région

Chaussée de Nivelles, 117 B
5140 SOMBREFFE.
GSM 0495/893623
soniablocry@hotmail.com

TEL \$ FAX : 071/888.750 - 071/888.477



Collection Privée

Prêt-à-porter et accessoires pour dames

www.collectionprivée.be

Place de l'Orneau 26
5030 Gembloux
081 600020



Samaravia asbl

Soutien pour vos événements, concert SIYO et newsletter : Samaravia vous informe sur les dernières actualités culturelles !



Appel à coopération : du soutien pour votre événement



Pour la seconde année, Le 38 (carrefour culturel de Genappe), en partenariat avec la Commune de Sombreffe et Samaravia, lance un **appel à coopération afin de soutenir des projets d'événements culturels sur Sombreffe en 2026**.

Vous habitez Boignée, Ligny, Sombreffe ou Tongrinne ? Vous êtes une association locale, un comité des fêtes ou un groupe d'habitant(e)s passionné(e)s ? Alors, vous pouvez bénéficier d'un soutien financier pour de la diffusion (spectacle, animation, projection ou autres idées de programmation culturelle) jusqu'à 1.500€, en plus d'une aide logistique, matérielle et d'une visibilité renforcée via les réseaux du 38 et de Samaravia.

Cette initiative valorise la vie associative, la créativité culturelle locale, la participation citoyenne et l'accès à la culture pour tous.

Ne manquez pas l'occasion de donner vie à vos idées culturelles et de faire rayonner votre association sur Sombreffe ! Remplissez le formulaire en ligne sur www.le38.be pour **soumettre votre projet avant le 1er janvier 2026**.

Concerts : SIYO fait le tour du monde !



Après le succès remporté lors des deux premières éditions, **les 15 musiciens du groupe SIYO** (Sombreffe Instrumental Young Orchestra) prennent le départ et vous proposent d'embarquer avec eux pour un **voyage musical** autour du monde, entre rythmes d'Amérique latine, escales en Afrique et balades en Europe.

ÉQUIPAGE : Arrangements et orchestration – Philippe Desquesnes / **Clarinettes** – Noémie Jasienski & Jeanne Verdussen / **Flûtes traversières** – Élise Jasienski & Adrien Sprumont / **Guitares** – Philippe Desquesnes & Raphaël Sprumont / **Orgue** – Louise Bazin & Arnaud Bazin-Brichart / **Piano** – Virginie Wautier / **Saxophone** – Louis Verdussen / **Trompettes** – Clément Desquesnes & Pierre-Michel Vanderpypen / **Violons** – Julie Desquesnes & Emmanuelle Paternostre / **Violoncelle** – Élise Degrave

- **Dates** : samedi 7 février à 17h et dimanche 8 février à 16h
- **Lieu** : église de Sombreffe
- **Prix** : participation libre au profit de l'ASBL Com' au Resto.

Vu le succès des éditions précédentes, la **réservation est indispensable** via la billetterie de Besoin d'a(i)rt besoin-d-art.be (QR code) ou via Samaravia au 0492/53.37.88

Plus d'infos : Facebook "Siyo Sombreffe" - siyosombreffe@gmail.com

Avec le soutien de Besoin d'a(i)rt, la Commune de Sombreffe, Samaravia, Le 38 et l'Unité Pastorale de Sombreffe.

Scanner
pour
réserver



Newsletter

Restez au courant de nos activités : ateliers créatifs, expos, concerts, etc.

Scannez le QR code ci-contre et inscrivez-vous à notre newsletter pour recevoir notre actualité dans votre boîte mail.

L'Espace Public Numérique (EPN) de Sombreffe continue de proposer des activités variées pour petits et grands. Entre ateliers ludiques, découvertes technologiques et projets collectifs, l'EPN reste un lieu d'apprentissage, de créativité et de partage ouvert à tous les citoyens. Voici un aperçu des récentes animations et des prochaines activités prévues pour la fin d'année.

Inscrivez vos enfants pour décembre !

La fin de l'année approche déjà et, avec elle, les ateliers pour les enfants de 7 à 12 ans proposés pendant les vacances ! L'EPN vous invite à inscrire vos enfants :

- Lundi 23/12 (après-midi) et mardi 24/12 (matinée) : atelier « Lego® Spike,
- Lundi 30/12 (après-midi) et mardi 31/12 (matinée) : atelier « Illustration tablette graphique ».

Ces ateliers sont, comme toujours, entièrement gratuits. Inscriptions : xavier.vonneche@sombreffe.be



Le succès de « Place aux enfants »

Le samedi 4 octobre, vos enfants ont eu l'occasion de découvrir de nombreux métiers et espaces de l'entité grâce à l'événement « Place aux enfants » organisé par le service Cohésion sociale. Cette année, les animateurs accueillants de l'EPN de Sombreffe et l'Easy-e-space du CPAS se réjouissent du succès rencontré, puisque pas moins de **10 enfants**, accompagnés de 3 bénévoles, ont participé à l'activité « Lego ». Une belle expérience pour découvrir les activités de l'EPN tout en stimulant la concentration et l'esprit d'équipe : les enfants, répartis en deux groupes de cinq, ont réussi à construire **un bras articulé électrique fonctionnel** !

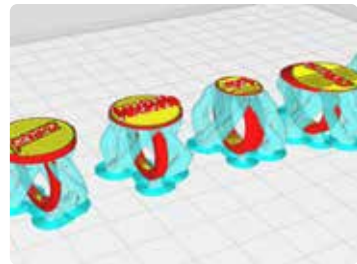


La découverte de l'impression 3D pour petits et grands

Deux événements consacrés à la découverte de l'impression 3D ont eu lieu au mois d'octobre. D'une part, pour les adultes dans le cadre de « la semaine numérique » et d'autre part, pour les enfants lors de l'atelier des vacances d'automne. Quel succès dans les deux cas !

Pas moins de **9 adultes** et **8 enfants** sont venus apprendre les avantages de cet outil révolutionnaire, notamment pour réparer des objets. Une bonne nouvelle, en effet, pour les citoyens qui peuvent en bénéficier gratuitement à l'EPN. Nous avons d'ailleurs eu le plaisir d'accueillir 2 bénévoles du « Repair café ».

Les enfants, quant à eux, ont pu aller plus loin en 2 jours d'atelier, puisqu'ils ont également appris à modéliser plusieurs objets avec l'ordinateur et lancer une série d'impressions créatives : bagues personnalisées, décorations pour les parents, symboles d'amitié, etc.



Accès à l'EPN de Sombreffe

Petit rappel : il vous est facile d'accéder à l'EPN de Sombreffe par la **rue Chasse-Lion** où vous pouvez vous garer. Depuis le parking, suivez le **panneau fléché "EPN"** pour rejoindre l'entrée à pied. Un **drapeau EPN** est également visible depuis la **chaussée de Ligny**, à proximité du poste de police.



WWW.SOMBREFFE.BE

Festivités Solidaires. 2025



DU 6 AU 14 DÉCEMBRE À SOMBREFFE

CHORALES - MARCHÉ AUX FLAMBEAUX - SPECTACLE - APÉROS -
MARATHON DES LETTRES - CORRIDA - JE COURS POUR MA FORME -
DISTRIBUTION DE CACAO ET VIN CHAUD - ARRIVÉE DU PÈRE NOËL -
ACTIVITÉS FAMILLE GRATUITES - GRIMEUSE - ATELIER CRÉATIF

**Inscription en ligne sur le site de l'organisateur*



SAMEDI 06/12



EGLISE DE SOMBREFFE



16H00 À 18H00 - CONCERT DE NOËL*

Le Madrigal du Brabant avec Adrien Sprumont et
Arnaud Bazin, organisé par Samaravia
Vente de cougnous par le CCCA



MERCREDI 10/12



MAISON COMMUNALE DE SOMBREFFE



10H00 À 12H00 - MARATHON DES LETTRES

Et vente de bougies avec Amnesty International

PLACE DU STAIN



18H00 À 20H00 - MARCHE AUX FLAMBEAUX D'AMNESTY*

Parcours 1,7 km départ 18h30
Avec le support des Sentiers sombreffois
Suivi d'un bar avec la Brasserie des 3 Provinces



19H00 À 19H15 - DISCOURS POUR LA PAIX

Arrêt à la Maison Communale
Avec Amnesty International et le CCE



JEUDI 11/12



DÉCORATION DES GRANDS SAPINS

Avec la PISQ et les élèves des écoles de l'entité

PLACE DU STAIN



18H00 À 23H00 - CORRIDA*

Course 6 km départ 19h30, organisée par ROS
Bar avec les Apéros Sombreffois, Boignée
se réveille, le Comité Ffestivité Tongr'in, et Terroir
& Gourmandises



VENDREDI 12/12



PLACE DU STAIN



18H00 À 01H00 - APÉRO SOLIDAIRE

Avec les Apéros Sombreffois et Terroir & Gourmandises



SAMEDI 13/12



PLACE BAUDOUIN 1ER



CACAO ET VIN CHAUD SUR LE MARCHÉ

Avec le club Colombophile



10H00 - ENTRAÎNEMENT JCPMF TRANSITION HIVERNALE

Je Cours Pour Ma Forme ouvert au public
 Niveaux 5/10/15 km

LOCAL RÉCUP SOLIDAIRE



09H30 À 14H00 - DONNERIE SOLIDAIRE

À côté de la maison communale

PLACE DU STAIN



14H00 À 18H00 - APRÈS-MIDI FAMILLE

Atelier créatif, grimeuse et animations de Noël
 Avec Le 38 et Samaravia



14H00 - CONCERT MARSHMÉLO

En collaboration avec OLIBA



15H00 - ARRIVÉE DU PÈRE NOËL

Avec "Zapoï l'élan" par la compagnie Boîte à Clous
 Distribution de bonbons



17H00 - SPECTACLE "ANIMALIA OMBRES SAUVAGES"

Par le Théâtre du Nombrile





DIMANCHE 14/12



PLACE DU STAIN



07H00 À 16H00 - SORTIE VTT

Parcours 20/50/70 km (inscription sur place)

Organisé par Pro Cycling 5140

Tous les bénéfices des festivités solidaires seront reversés à des associations locales et caritatives.

**INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS
SUR WWW.SOMBREFFE.BE**

Ne pas jeter sur la voie publique.

Éditeur responsable : Collège Communal - Allée de Château-Chinon 7, 5140 Sombreffe



Place aux enfants : un grand merci à tous !

Un tout grand merci aux parents pour leur confiance, ainsi qu'aux hôtes qui ont accueilli pas moins de 83 enfants lors de l'événement « Place aux enfants », organisé le samedi 4 octobre au départ de l'école communale de Tongrinne.

Grâce à la coordination Accueil Temps Libre (ATL), aux services communaux, aux encadrants et aux hôtes, les enfants ont vécu une journée riche en découvertes et en moments inoubliables. Leurs réactions enthousiastes en témoignent !

Beaucoup ont déjà exprimé leur impatience de participer à la prochaine édition, prévue pour le samedi 3 octobre 2026. Si vous souhaitez accueillir des enfants lors de cette belle aventure, n'hésitez pas à contacter le Service Cohésion sociale pour rejoindre l'équipe des hôtes de l'an prochain.

En attendant, voici quelques souvenirs de ces rencontres pleines de bonne humeur qui ont fait de cette journée une réussite !



PERMANENCES

Les prochaines permanences du service Population-Etat civil auront lieu, de 9 à 11h, les samedis :

- 6 décembre
- 10 janvier
- 7 février
- 20 décembre
- 24 janvier

Il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable au ☎ 071/117.009 pour les dossiers des Etrangers et d'Etat Civil (re-connaissance, nationalité, déclaration de mariage,...), ainsi que pour les cohabitations légales.



NOCES D'OR : UNE BELLE CÉLÉBRATION DE L'AMOUR ET DU TEMPS QUI PASSE

Le 26 septembre dernier, la Salle des mariages de l'Administration communale de Sombreffe a une nouvelle fois résonné de rires, de souvenirs et d'émotion. Neuf couples de notre entité, célébrant cette année leurs noces d'or (50 ans de mariage) ou leurs noces de diamant (60 ans de mariage), y étaient à l'honneur lors de la deuxième cérémonie des jubilaires de 2025.

Après une première rencontre en juin, qui avait réuni dix autres couples, cette seconde édition fut une nouvelle fois un moment suspendu, où les histoires d'amour se sont racontées à travers quelques anecdotes, sourires malicieux et regards émus.

Chaque couple, entouré des leurs enfants, petits-enfants ou amis, a reçu **fleurs, panier gourmand et félicitations royales**. Nos jubilaires ont ensuite levé le **verre de l'amitié** autour d'un café et de parts de tarte, dans une atmosphère conviviale et chaleureuse.

La Commune adresse ses **plus sincères félicitations** à l'ensemble des couples honorés et les remercie d'avoir permis à tous de **partager un fragment de leur belle histoire d'amour**.



Monsieur et Madame Evrard-Grossen
(60 ans de mariage)



Monsieur et Madame Lequeux-Labrassine
(50 ans de mariage)



Monsieur et Madame Rousseau-Lambert
(50 ans de mariage)



Monsieur et Madame Debacq-Gillard
(50 ans de mariage)



Monsieur et Madame Burny-Evrard
(50 ans de mariage)



Monsieur et Madame Gowenko-Lambert
(50 ans de mariage)



Monsieur et Madame Dehan-Coppin
(50 ans de mariage)



Monsieur et Madame Binard-Marcantonio
(50 ans de mariage)



Monsieur et Madame Knott-Jacquet
(50 ans de mariage)

Trois couples se sont mariés civilement à Sombrefe depuis la dernière parution du bulletin communal. Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur !



Monsieur Georges Decossaux et Madame Christel Inghelbrecht –
13 septembre 2025



Monsieur Sylvain Leclercq et Madame Barbara Delgrange – 13 septembre 2025



Monsieur Jérôme Feron et Madame Morgane Pinoy – 20 septembre 2025



Le CPAS de Sombrefe

NOUVELLES PERMANENCES JURIDIQUES AU CPAS DE SOMBREFE

Le CPAS de Sombrefe organise désormais des permanences juridiques gratuites, ouvertes à tous les habitants de la commune qui souhaitent être aidés dans la compréhension ou la gestion d'une situation juridique : courrier d'huissier ou d'administration, difficultés liées à un contrat ou à un bail, dettes, succession, démarches administratives, etc.

Ces permanences sont assurées par une juriste du Groupe Régional d'Action contre le Surendettement (GREASUR).

L'objectif est d'écouter, analyser la situation et expliquer clairement les démarches possibles, afin d'aider chacun à y voir plus clair et, lorsque c'est réalisable, à résoudre la situation de manière amiable.

Il est important de préciser que ce service n'est pas un service d'avocat :

- La juriste n'assure pas de représentation en justice ;
- Elle n'engage pas de procédure ;
- Elle conseille, informe et aide à rédiger ou à structurer une réponse.

Si une procédure ou la présence d'un avocat s'avèrent nécessaires, la juriste orientera la personne vers les services compétents.

Quand ? Chaque deuxième lundi du mois, de 16h30 à 19h30, dans les locaux du CPAS.

Service gratuit, ouvert à tous les habitants de Sombrefe.



© Putilich (Getty Images)

Sur rendez-vous uniquement, auprès de Madame Caroline Goossens – ☎ 081/44.61.81 (uniquement le matin)
✉ caroline.goossens@greasur.be

COORDONNÉES

Le rôle d'un CPAS est bien plus large que l'octroi d'une aide sociale ou d'un revenu d'intégration sociale. Le CPAS développe ses activités aussi bien dans le champ professionnel et de l'emploi, que dans celui du bien-être, de la santé, de la culture ou du conseil aux personnes. A Sombreffe, l'équipe du CPAS a mis en place une série de services destinés à apporter des solutions nouvelles aux besoins de la population.



- Présidente : Caroline Allard – ✉ caroline.allard@sombreffe.be
- Directeur général f.f. : Natalino Zara – ✉ natalino.zara@cpas.sombreffe.be
- Accueil administratif : Rue Haute, 7 à 5140 Ligny - ☎ 071/49.01.10 – 📠 071/49.01.19 - ✉ info@cpas.sombreffe.be
- Receveur Régional : Frédéric Dupont

Service social – demandes générales

(Aides financières, administratives, guidance, allocations sociales, logement, ...)

🕒 Lundi et mardi : 9h à 11h30 /

Mercredi : 13h à 15h

Allocation de chauffage

🕒 Jeudi : 9h à 11h30

✉ assistant.social@cpas.sombreffe.be

Compteur à budget

Station de chargement et de paiement d'électricité au CPAS.

Distribution de repas à domicile

☎ 071/49.01.10

✉ repas@cpas.sombreffe.be

Mobisocial

Service de transport pour personnes sans moyen de locomotion ou ayant des difficultés à se déplacer (rendez-vous médicaux, courses, etc.)

🕒 Lundi : 8h à 16h /

Mardi à jeudi : 8h à 12h

☎ 071/49.01.10 – 0494/43.45.56

✉ mobisocial@cpas.sombreffe.be

Easy-e-Space

Espace Public Numérique du CPAS (gratuit et ouvert à tous)

🕒 Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13h30 à 16h / Mercredi : 13h30 à 16h (réservé aux enfants)

☎ 0455/13.93.84

Insertions sociale (SIS) et socioprofessionnelle (job coaching)

Uniquement sur rendez-vous – réservé aux bénéficiaires du droit à l'intégration sociale

✉ sis@cpas.sombreffe.be

Médiation de dettes

🕒 Uniquement le vendredi matin, sur rendez-vous

☎ 081/44.61.81

✉ administration@greasur.be

Handicontact

🕒 Jeudi : 9h à 11h30

☎ 071/49.01.10

✉ florie-anne.marc@cpas.sombreffe.be



Nos enfants

ECOLE COMMUNALE DE TONGRINNE



L'école du dehors, une autre façon d'apprendre !

De la M3 jusqu'à la P2, nos classes vivent régulièrement l'école du dehors.

À des rythmes différents selon les groupes, les enfants ont la chance d'apprendre autrement, en sortant des murs de la classe pour découvrir le monde qui les entoure.

Nos lieux d'exploration sont variés : le bois, la plaine de l'école ou encore la cour de récréation deviennent tour à tour des espaces d'apprentissages et de découvertes.

Dans le cadre de ces activités, nous avons eu la chance de visiter le **potager bio de Tongrinne**, une sortie très enrichissante qui a permis aux enfants de comprendre concrètement comment poussent les fruits et légumes et le respect de la nature qui accompagne ce travail.





Nous avons également participé à une activité chez « **Ekikrok** » autour des insectes et des vers de terre, un moment passionnant qui a suscité beaucoup de curiosité.

Enfin, une animation sur « la betterave » est venue compléter ces découvertes, en lien direct avec notre visite au potager.



Les instits de M3, P1 et P2.

ECOLE COMMUNALE DE LIGNY



Les enfants des classes maternelles sont partis à la **découverte du monde des lettres** grâce au film « **Les Alphas** ». Ce dessin animé ludique et coloré a captivé les élèves et leur a permis d'entrer en douceur dans l'univers de la lecture.

Après le visionnage, les enfants ont participé à différents **ateliers d'apprentissage autour des lettres et des sons** : reconnaissance des personnages Alphas et des sons qu'ils produisent, jeux de manipulation pour associer lettres et mots, et activités d'observation dans l'environnement quotidien.



Ils ont vite remarqué que les lettres sont **partout autour de nous** : sur les vêtements, les enseignes des magasins, les panneaux dans la rue ou encore sur les emballages de leurs goûters.

Cette prise de conscience a éveillé leur curiosité et renforcé leur envie d'apprendre à « lire le monde » !



À travers ce projet, les enseignants stimulent le **plaisir de découvrir la lecture** dès le plus jeune âge, tout en développant l'écoute, la concentration et le sens de l'observation.

Côté primaire, place à un nouveau rituel : **dévoré des livres** ! Chaque vendredi, les élèves installent quelques coussins, des fauteuils, des nappes dans la cour de récréation...



Au menu, 3 malles contenant une multitude de livres, classés en 3 difficultés. Pendant 15 minutes, les enfants de la P1 à P6 peuvent choisir et lire un livre. Voilà une belle façon de développer l'appétence littéraire ! Bientôt, nous irons découvrir le musée de la BD à Bruxelles et la maison littéraire du Wolf !



ECOLE COMMUNALE DE BOIGNÉE

L'école communale de Boignée a fait une rentrée sous le soleil, dans la joie et la bonne humeur.



Le projet de l'année est lancé : **"De ville en ville"**. Vous l'aurez compris, nous partons à la découverte du monde qui nous entoure. Le voyage et la culture seront au rendez-vous ! Pour ne manquer aucune de nos aventures, retrouvez-nous dans le PETIT ECOLIER, le petit journal pensé, rédigé et illustré par nos élèves de la P3 à la P6. D'ailleurs, nos reporters en herbe sont déjà "au boulot" tandis que les élèves des classes maternelles découvrent les trésors de notre pays : l'Atomium, Manneken Pis, le Lion de Waterloo, ou encore, la Grand Place de Bruxelles.



Nos portes et nos couloirs sont décorés pour nous plonger dans le projet et les découvertes. Les P3 sont concentrés pour leur premier cours d'informatique.

ECOLE « LES 2 CHÂTAIGNIERS » DE SOMBREFFE



En ce début d'année scolaire, nous nous sommes rendus à la **Ferme de Beaufaux**. Diverses activités avec les animaux de la ferme nous attendaient, comme nourrir la basse-cour, brosser l'âne et le poney, nettoyer leurs enclos, découvrir leurs lieux de vie et simplement les caresser et profiter de ce moment apaisant.

Dans l'étable, nous avons observé Jean le fermier dans ses **tâches quotidiennes** : le nourrissage, le rangement des balots... ce fut l'occasion d'approcher les veaux et de les caresser. Les vaches, quant à elles, étaient en prairie. En retournant à la ferme, nous nous sommes arrêtés près des taureaux de la race « Blanc Bleu Belge ».

Par la suite, nous avons réalisé la **recette du pain**. Nous avons constaté que respecter chaque étape était important. Nous avons utilisé une meule pour écraser les grains de blé et les transformer en farine.

C'était chouette de travailler avec les mains ! Certains n'ont pas attendu d'être à la maison pour déguster leur pain...

Nous avons mis toute notre énergie dans le **parcours vita** et dans le circuit des ballots de paille. Et pour clôturer la journée en beauté, Régine, la fermière, nous a emmenés faire un tour dans la **remorque du tracteur**. Ce fut l'occasion de voir les cultures de la saison autour de la ferme : épinards, betteraves, chicorée et maïs.

Nous allons reparler de cette journée en classe et continuer à découvrir le monde de la ferme et des animaux.



Les élèves de 1^{ère} et 2^{ème} primaires de l'école des 2 Châtaigniers



Les enfants d'accueil/M1 ont été les premiers à expérimenter « **L'école du dehors** ». Au programme : l'automne, ses couleurs, ses fruits et peinture nature (empreinte avec de la terre, coloriage à l'aide de végétaux). Les élèves de P4 pratiquent déjà cette pédagogie depuis 2 ans. Les M2/M3 commenceront après le congé de Toussaint.



En septembre, nos P1/P2 ont découvert le **LAND ART**. Un joli mélange d'art et de nature qui en a inspiré plus d'un !



Pour terminer la période, les élèves de la M2 à la P6 se sont rendus à l'église du village afin de participer à la **cérémonie de la bénédiction des cartables**. Un moment de partage, de joie et d'unité pour tous. L'école réitérera des célébrations à Noël et à Pâques.



Notre cour maternelle continue aussi de s'embellir pour allier bien-être et pédagogie. Un **banc de l'amitié** y a été placé afin d'encourager l'empathie et lutter contre l'isolement des élèves. **Notre jardin** prend aussi un autre objectif : la culture. Une parcelle est en cours de privatisation afin d'y faire pousser des légumes de saison.

Qui dit septembre, dit **Fêtes de Wallonie** ! Les enseignants de la P4 à la P6 ont emmené leurs élèves au cœur de Namur pour un moment éducatif, festif et sportif.

Au programme : jeu de piste dans la ville, activité sportive sous chapiteau. S'en sont suivi un repas offert et une boum ! Nos élèves ont terminé 3ème et 4ème de leur catégorie. De plus, les enfants ont pu découvrir un point de géographie grandeur nature en allant observer le confluent.





Cette première période de l'année scolaire a déjà été riche en découvertes et en moments partagés à l'école Saint-Lambert.

Le traditionnel **souper d'école** a, une fois encore, rassemblé parents, enfants et enseignants dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Une belle occasion de se retrouver autour d'un repas et de renforcer les liens entre familles et équipe éducative.



Les primaires ont participé à des **ateliers transversaux** favorisant la coopération entre petits et grands : bricolages, musique, défis, découvertes... un vrai moment d'entraide et de plaisir partagé.

Les plus jeunes n'ont pas été en reste : les **enfants de maternelle** ont sillonné le village pour leur grande **récolte de bonbons d'Halloween**, parés de leurs plus beaux déguisements ! Sourires, rires et friandises étaient au rendez-vous pour cette activité attendue de tous.

Les grands ont également pris part au **1er cross des primaires au profit du Télévie**. Une belle réussite sportive et solidaire, où chacun a couru dans un esprit d'effort, d'entraide et de solidarité.

Enfin, les **élèves de 2ème primaire** ont profité d'une après-midi cinéma spéciale **Halloween**. Un moment magique pour plonger dans l'ambiance de la fête avec popcorn et boisson effrayante...

Une belle série d'activités qui témoignent de la vitalité, de la solidarité et de la joie de vivre qui animent notre école au quotidien !



Expressions citoyennes



Cette rubrique est ouverte aux citoyens de l'entité et leur offre l'opportunité de s'exprimer dans un souci démocratique et de transparence (limité à un maximum de 1500 caractères espaces compris). Les articles ne peuvent en aucun cas interpeller ou invectiver nominativement qui que ce soit et porter atteinte au personnel ou aux services publics.

Par ailleurs, les articles doivent :

- rester courtois et faire preuve de retenue (s'exprimer sans excès et avec bienséance) ;
- porter sur les matières qui relèvent de la compétence d'avis ou de décision du Collège ou du Conseil communal (dans la mesure où cette compétence a un objet qui concerne le territoire communal) ;
- respecter les réglementations en vigueur (notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles);
- être signés et indiquer clairement le nom et le prénom ainsi que les coordonnées de leur auteur.

L'Administration communale se réserve le droit de ne pas publier les articles (en tout ou en partie) qui ne respecteraient pas l'une des dispositions précisées ci-dessus.

Nous n'avons pas reçu d'article pour ce numéro.

Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la semaine du 2 février 2026 ?

Dans ce cas, merci d'envoyer votre proposition d'article **au plus tard le vendredi 26 décembre 2025** par mail à

✉ info@sombrefe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – Expressions citoyennes ».



L'avis des groupes politiques



Cette rubrique est ouverte aux groupes politiques représentés au sein du Conseil communal. Chaque groupe représenté a l'opportunité de s'exprimer dans un souci démocratique et de transparence.

Les articles doivent porter sur les matières qui relèvent de la compétence d'avis ou de décision du Collège ou du Conseil communal (dans la mesure où cette compétence a un objet qui concerne le territoire communal).

Ils ne peuvent en aucun cas interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit, ni porter atteinte au personnel ou aux services publics. Ils doivent également respecter les réglementations en vigueur (notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles), mentionner nominativement leur(s) auteur(s) et être signés par la majorité des membres du groupe politique porteur du texte.

Soutenons nos indépendant.es et commerces locaux !

À Sombreffe, nous avons la chance de pouvoir compter sur un **tissu économique riche et vivant** : commerces de proximité, artisan.es, indépendant.es ; ils créent de l'emploi, soutiennent la vie sociale et participent à notre qualité de vie.

Pourtant, **leur travail est aujourd'hui mis à mal** par des décisions politiques discutables.

Nos gouvernements, en Belgique comme dans une Europe de plus en plus libérale et conservatrice, multiplient les gestes en faveur de multinationales déjà puissantes : Amazon, Google, Uber, Deliveroo, IKEA, ou encore Zalando et plus récemment Temu et Shein. Celles-ci bénéficient de soutiens, d'avantages fiscaux ou de subventions indirectes. Dans le même temps, des millions d'euros publics continuent d'être injectés dans des infrastructures comme l'aéroport de Charleroi, soutenant ainsi un modèle de croissance polluant, centralisé et qui exporte nos dépenses plutôt que de nourrir notre économie locale.

Face à cela, il est urgent **d'agir localement**. Chaque achat effectué à Sombreffe, chaque service confié à nos indépendants et indépendantes, est un acte de résistance économique et citoyenne.

Favorisons donc le circuit court, la proximité et l'humain. Ensemble, préservons l'âme et la vitalité de notre commune !

Pour Osons Ensemble : Françoise Halleux, Valérie Delporte, Éric van Poelvoorde

Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la **semaine du 2 février 2026** ?

Dans ce cas, merci d'envoyer votre proposition d'article **au plus tard le vendredi 26 décembre 2025** par mail à info@sombreffe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – L'avis des groupes politiques ».



Tourisme

Quoi de neuf chez Visit Sombreffe et au Ligny 1815 Museum ?

Nouveau Code wallon du tourisme



Le nouveau Code wallon du tourisme est entré en scène ce 1er juillet 2025, avec pour mission de professionnaliser le secteur touristique.

L'appellation d'origine protégée « Syndicat d'initiative et de tourisme » va être remplacée par « **Office du tourisme** ». Tout comme les attractions touristiques et les hébergements, les offices du tourisme sont invités à se faire certifier par « Tourisme Wallonie » en fonction de critères spécifiques, par exemple, le nombre de jours d'ouverture, le niveau de qualité du bureau d'accueil et des services, etc...

L'objectif de cette réforme est d'améliorer la coordination des structures touristiques, de définir les rôles et missions pour une meilleure complémentarité et efficience. Une convention et des comités techniques de travail entre office du tourisme et maisons de tourisme seront créés.

Outre les missions d'accueil et d'information en tant que point relais, le développement de l'attractivité par l'offre de services, la création de produits, de conseils en aménagement du territoire, d'animation, de gestion, de promotion et de marketing territorial font partie du quotidien des organismes touristiques.

Renseignements : visitsombreffe@gmail.com ou 071/81.83.13



Lauréat du mérite du travail

Le dimanche 12 octobre, au cours d'une cérémonie à la bibliothèque royale de Belgique, l'Institut royal des élites du travail a remis à Benoît Histace, directeur du Ligny 1815 Museum, **l'insigne d'argent d'élite du travail dans le secteur des musées.**

Une belle reconnaissance de la valeur travail, de la valeur humaine à travers les actions menées en équipe au sein du site touristique et culturel « Ligny 1815 ».



Fanchon

Au cœur du village de Ligny, le site touristique Ligny 1815 vous invite à un véritable voyage dans le temps. Dans son musée immersif, revivez les événements marquants de la bataille grâce à une collection unique d'objets, de récits et de reconstitutions qui font revivre l'Histoire avec intensité.



Pour prolonger l'expérience, faites une halte à la **Brasserie Fanchon**, nouvel espace convivial qui allie authenticité et gourmandise. Installez-vous dans une ambiance chaleureuse et laissez-vous tenter par les grillades au feu de bois, la grande spécialité de la maison ou la superbe terrasse en été. En accompagnement, découvrez la bière locale "Ligny 1815", hommage savoureux au patrimoine de la région.

Entre mémoire, découvertes et plaisirs gustatifs, Ligny 1815 et la Brasserie Fanchon offrent une expérience complète où l'Histoire se savoure aussi bien qu'elle se visite.

Réservation : www.chezfanchon.be

Marché de Noël médiéval et historique au Ligny 1815

Fidèle à son identité historique, le site Ligny 1815 organise une manifestation qualitative tant dans sa conception que sa réalisation, qui se démarque des autres marchés de Noël grâce à sa singularité et son identité propre.

Ce programme fait converger patrimoine, savoir-faire et gastronomie d'inspiration historique et locale. Dans les cours et des ruelles reconstituées, les scènes s'enchaînent, de la forge aux danses médiévales et des jeux d'adresse.

Pour cette édition en cours, le marché se tient les **samedi 6 et dimanche 7 décembre**. Le samedi déploie une amplitude de **11h à 21h**, tandis que le dimanche se concentre de **11h à 18h**.

Le marché médiéval et historique privilégie les expériences immersives en interaction directe avec des troupes historiques et des artisans.



La vie des associations

Cette rubrique est ouverte aux associations actives dans l'entité de Sombreffe. Les associations disposent d'un égal espace d'expression et du même traitement graphique. Chacune peut transmettre son texte, sous format « traitement de texte » sans mises en forme, limité à un **maximum de 1500 caractères espaces compris.**

Les articles doivent :

- porter sur des **activités qui ont lieu dans l'entité ou qui sont organisées en dehors de l'entité pour des citoyens de l'entité ;**
- être signés et indiquer clairement le

nom et le prénom ainsi que les coordonnées de leur auteur ;

- respecter les réglementations en vigueur (droit au respect des personnes, de la vie privée, d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles) ;
- **faire la promotion d'activités précises et déterminées.**

Les articles ne peuvent pas :

- interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit ;
- **avoir pour seul objet de rappeler de manière récurrente l'objet social ou la présentation générale de l'asso-**

ciation ;

- contenir trop de détails de nature « commerciale » tels que, par exemple, entrer dans les moindres détails des prix demandés pour la participation aux activités, la composition précise d'un ou plusieurs menus, etc.
- promouvoir d'activités liées aux domaines du culte et de la laïcité.

L'Administration communale se réserve le droit de ne pas publier les articles (en tout ou en partie) qui ne respecteraient pas l'une des dispositions décidées par le Collège communal.

AMNESTY
INTERNATIONAL**Ecrire pour les droits humains : le Marathon des lettres 2025**

Comme chaque année, la section belge francophone d'Amnesty International participe à la plus grande action mondiale en faveur des droits humains, le **Marathon des lettres**.

Amnesty International mobilise le grand public pour récolter un maximum de lettres de pression et de cartes de soutien en faveur de plusieurs personnes ou groupes dont les droits humains sont bafoués, à travers le monde. Ces personnes sont privées de leur liberté d'expression, injustement emprisonnées, et parfois même torturées. Pour lutter contre ces injustices, Amnesty International utilise le moyen de pression le plus puissant : la solidarité en nombre.

Les lettres de pression sont des messages formels, au format d'une lettre, destinés aux autorités dans le but de les faire réagir face aux violations des droits humains.

Les messages de soutien sont des mots personnels adressés aux victimes afin de les soutenir dans leur combat pour la justice. Cela peut être une lettre, une phrase, un dessin, selon le moyen d'expression privilégié par chacun et chacune.

Vous aussi, participez à cet élan de solidarité. Oui, écrire ça marche... vraiment. Rejoignez-nous **le mercredi 10 décembre, de 9h à 12h dans le hall de la Maison communale de Sombreffe**.

Plus d'infos : contactez le groupe Amnesty de Gembloux-Sombreffe : Marie-Elisabeth Kiessel – ✉ mekiessel@yahoo.fr ou Romilly Van Gulck – ✉ aprvig@yahoo.fr

Un voyage de 30 ans à travers les visages du village

Les 8 et 9 novembre derniers, l'exposition « **Les habitants de Boignée : 30 ans de photos** » a rencontré un vif succès à la Maison de village de Boignée.

Organisée par les Archives de Boignée, elle présentait une remarquable série de clichés représentant des habitants photographiés devant leur maison, sur trois décennies.

*Les Archives de Boignée*

Au fil des panneaux, les visiteurs ont pu se reconnaître, redécouvrir des voisins ou des amis. Un beau témoignage de l'évolution du village à travers celles et ceux qui l'animent.



SENTIERS SOMBREFFOIS

**Sentiers Sombreffois**

www.sentiers5140.be | Facebook: Sentiers Sombreffois | Email: sentiers5140@gmail.com

★ **VIVEZ LA MAGIE, QUAND VOUS LE VOULEZ ! Balade Contée en liberté à Sombreffe** ★

Une balade contée avec de vrais artistes, disponible H24, 7 jours sur 7 ? OUI, c'est possible !

L'aventure ne fait que commencer. Laissez-vous emporter dans l'univers féerique et vibrant créé par les talentueux conteurs Piwi Leman et Raphaëlle Bouillon.

Leur spectacle original, rempli de surprises, a été immortalisé.

POUSSEZ LA PORTE DE L'IMAGINAIRE, AU FIL DES POINTS-NŒUDS !

Fini les contraintes horaires. Nous avons enregistré ce conte et installé des QR codes **au fil des points-nœuds : chaque code scanné révèle un chapitre de ce récit palpitant.**

Écoutez l'histoire quand vous le souhaitez, à votre rythme !

▶ **Un petit aperçu pour vous donner envie ?** Découvrez la bande-annonce en flashant ce code !



▶ **Prêts à partir à l'aventure ? Voici comment faire :**

1. **Téléchargez/Imprimez votre fiche balade** : www.sentiers5140.be/baladesafpn/btpn002
2. **Rendez-vous au départ** : en face du 82, chaussée de Nivelles, 5140 Sombreffe.
3. **Scannez & Écoutez** : suivez le tracé via les points-nœuds et plongez dans l'histoire !

▶ **Infos pratiques** : Distance : 3 km - Points-nœuds à suivre : 48 > 60 > 69 > 50 > 48

N'attendez plus, l'aventure vous appelle !

Un projet réalisé en collaboration avec Le 38, carrefour culturel de Genappe.

Sentiers Sombreffois ASBL

Nous contacter, rester informé

Mail : Sentiers5140@gmail.com

Site : Sentiers5140.be

Facebook : Sentiers Sombreffois

« Les Sens du Temps » vous communique les dates des diverses activités :

- **Dîners** : les 17 janvier 2026, 14 mars 2026, 16 mai 2026, 26 septembre 2026, 24 octobre 2026 et 19 décembre 2026.
- **Excursions** : 18 avril 2026, 27 juin 2026, 29 août 2026 et 14 novembre 2026.

Les programmes seront communiqués ultérieurement.

Bienvenue à toutes et à tous !

Le Comité (Jacqueline, Monique, Jean, Bernadette, Pascal et Anne)



Coordonnées de contact :

- Monique ZOLLER - ✉ monique.l.g.zoller@gmail.com - ☎ 0476/615.175
- Jacqueline ZOLLER - ✉ jacqueline.m.g.zoller@gmail.com - ☎ 0476/614.758



Agenda des activités

DÉCEMBRE

3/12

Initiation pilate organisé par l'ONE, de 10h à 11h, à la rue Gustave Fiévet, 26 (Sombreffe)

Du 6/12 au 14/12

Festivités solidaires, avec le soutien de Samaravia et Le 38, en collaboration avec de nombreuses associations sombreffoises (programme complet en pages centrales)

6 et 7/12

Marché de Noël médiéval et historique au Ligny 1815

6/12

Concert « Chantons Noël » à 16h, à l'église de Sombreffe

6/12

Permanence du service Population-Etat civil (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil et Cohabitations légales

8/12

Contes d'hiver proposés par « Les Conteuses de la Goffe », dès 19h30, à la rue Pont au Rieu, 4 à Sombreffe

Du 8 au 12/12

Distribution du calendrier des collectes 2026 du BEP

10/12

Marathon des lettres organisé par Amnesty International Gembloux-Sombreffe, de 9h à 12h, dans le hall de la Maison communale

11/12

Atelier papotes organisé par l'ONE, de 9h30 à 11h30, à la rue Gustave Fiévet, 26 (Sombreffe)

13/12

Donnerie organisée par le Local Récup' Solidaire de 9h30 à 14h en son local (derrière l'administration communale)

13/12

Dîner de Noël organisé par les « Sens du Temps »

20/12

Permanence du service Population-Etat civil (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil et Cohabitations légales

23 et 24/12

Stage « Lego® Spike » organisé par l'Espace Public Numérique (aux Merlettes à Sombreffe)

30 et 31/12

Stage « Illustration tablette graphique » organisé par l'Espace Public Numérique (aux Merlettes à Sombreffe)

17/1

Dîner organisé par les « Sens du Temps »

24/1

Permanence du service Population-Etat civil (9h-11h) Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil et Cohabitations légales

FÉVRIER

7 et 8/2

Concerts du groupe sombreffois SIYO à l'église de Sombreffe au profit de l'ASBL Com' au resto

7/2

Permanence du service Population-Etat civil (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil et Cohabitations légales

26/2

Don de sang à la salle Saint-Laurent (rue Tienne de Mont, 30 à Sombreffe), sans rendez-vous, de 15h à 18h30

27/2

Date de clôture du concours de dessin « Passeurs de mémoire : la paix dans le monde »

JANVIER

10/1

Permanence du service Population-Etat civil (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil et Cohabitations légales

Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la **semaine du 2 février 2026** ? Dans ce cas, merci d'envoyer votre proposition d'article **au plus tard le vendredi 26 décembre 2025** par mail à ✉ info@sombreffe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – La vie des associations ».

 **MAZOUT**

Livraison endéans
les 24h

Paiement possible
par provisions

 Route de Namur, 146
6224 Wanfercée-Baulet



 071/81.13.31

PELLET 

Produit de qualité
Pouvoir calorifique élevé

100% résineux
Livraison possible

 bernard.sacre@hotmail.com

Ann B.
by Marie

Votre boutique de prêt-à-porter pour dames.

Grand'Rue 66
Gembloux
081 61 07 72

www.annbbymarie.be



Ouvert du mardi au samedi
de 10 à 18h
et le lundi sur rendez vous

 **Quentin Art**
chauffage sanitaire

 Rue Pichelin n°2d - 5140 Tongrinne
 +32 472 69 56 24
 artquentin.chauffage@gmail.com

INSTALLATION • ENTRETIEN • DÉPANNAGE



Nathalie Crabeck
Pédicure médicale
Réflexologie plantaire

Rue Tienne de Mont, 21
5140 Sombreffe

0495/89.95.42

Mr. Bricolage
On peut compter sur lui.

Le lundi au vendredi
de 8h30 à 18h30

Le samedi de 8h30 à 18h

Le dimanche de 8h30 à 12h

SOMBREFFE
chaussée de Gembloux, 31

Tél. **071 88 52 66**

SUR PRÉSENTATION DE NOTRE PUB : UNE REMISE SUR CLÉS, CYLINDRES,
ARTICLES DE SERRURERIE ET COFFRE-FORT. NON CUMULABLE

 **hayon**
Groupe 

VENTE - FOURNITURE
INSTALLATION - MAINTENANCE
du particulier à l'entreprise

CONTRÔLE D'ACCÈS
MÉCANIQUE ET
ÉLECTRONIQUE

www.groupedao.com | info@groupedao.com

ROND-POINT DES 3 CLÉS ENTRE LE RESTAURANT L'OLIVETO ET JOUÉCLUB

Tél. **071 800 292** - 081 225 230 - 010 455 800

Magasin : chaussée de Namur, 18c - 5030 GEMBLoux

Lundi de 10h à 12h15 et de 13h30 à 18h - Du mardi au vendredi
de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 18h - Le samedi de 9h à 14h.

Bureaux et show-room Sur RDV : rue René Gobert, 1 - 5140 LIGNY

PARKING

Dans le métier
depuis 1988.
À votre service
depuis plus de 37 ans.

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR - CHOCOLATIER - GLACIER

LE PAIN D'ANTAN

GEMBOUX
Chaussée de Namur, 142
Tel. : 081/611 600

lepaindantan.be
SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR   



l'igoptic

Carrefour du Docq
Rue de la Carrière 1 • 5140 Sombrefe
(anciennement serrurerie Hayon)

 Facilités de parking devant le magasin

T 071 87 47 40 • E ligoptic@skynet.be

Heures d'ouverture
lundi : 13:30 - 18:00
mardi au samedi : 09:00 - 12:30 / 13:30 - 18:00

www.ligoptic.be



**FUNÉRAILLES
PHILIPPART**
SOMBREFFE

FUNÉRARIUM
ASSURANCE DÉCÈS
ARTICLES FUNÉRAIRES

071/876.999 | 0475/867.682
LESFUNERAILLESPHILIPPART.BE

CHAUSSÉE DE BRUXELLES, 5
5140 SOMBREFFE



LES VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE DE 18H-21H *

LES FRITES DE MÉMÉ SONT À LIGNY !

RUE SAINT NICOLAS, 15 - 5140 LIGNY

COMMANDE PAR TÉLÉPHONE AU
0475 61 77 42 / 0491 19 99 54
→ OU PAR MESSENGER



RETROUVEZ-VOUS SUR



Takeaway.com


CHAUTEC
Chauffage - Sanitaire

MATHIEU AERTS

 0494/91 85 56
 info@chautec.be
 Rue Humerée, 17 - 5140 Sombrefe
 TVA : BE 0762 793 647

 www.chautec.be  CHAUTEC



SAMUEL SERVAIS IMMELEC

BÂTIMENTS PRIVÉS ET INDUSTRIELS

Installations-Transformations-Chauffage électrique-Dépannages

TVA: BE0550.445.405 CHEMIN DE BRYE, 7
samuel.servais@hotmail.com 5140 SOMBREFFE

0478/61.43.83